

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 50
» franco par la porteur, en ville	8	4 20	2 30
» par la porteur hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 80
» par 2 numéros	25	13	6 70
» par 2 numéros	22	11 50	6

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE

La vente au numéro à lieu :

Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

TÉLÉPHONE

ANNONCES

1 à 3 lignes . . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tarif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum.	2 fr.
Lettrés noirs, 5 ct. la ligne en sus.		— Encadrements depuis 50 ct.	

BUREAU DES ANNONCES : RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

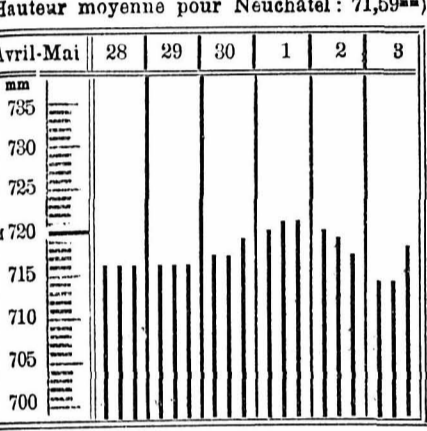
Bulletin météorologique — Avril-Mai
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Tempér. en degrés cent.			Baromètre moyen	Vent dominant	État du ciel
	Moyenne	Minimum	Maximum			
1	13.3	8.7	16.0	715.5	3.5	var. faibl. nuag

Le ciel se couvre l'après-midi. Coups de tonnerre au N.-O. à midi et demi et pluie intermittente de midi 1/4 à 2 h. 1/2. Fort vent N.-O. le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire
(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 71,59 m.)



STATION DE CHAUMONT (altit. 4128 m.)

1	+6.1	+3.8	70	665	1.80	N.O.	faibl. couv
2	+9.7	+3.5	69.3	663.7		var.	nuag

Du 1^{er} mai. Alpes voilées tout le jour. Brouillard le matin. Ciel couvert tout le jour. Du 2. Alpes voilées tout le jour. Soleil. Cumulus le soir.

Niveau du lac
Du 4 mai (7 h. du matin) 429 m. 670

PUBLICATIONS COMMUNALES

Occasion pour horticulteur

A vendre, près de Neuchâtel, une propriété installée pour un horticulteur, et comprenant serres, couches et terrains de culture avec maison d'habitation. Bonne exposition. Proximité de 3 gares. Nombreux débouchés. Disponible immédiatement. Pour tous renseignements, s'adr. Etude G. Etter, not., Neuchâtel.

A vendre ou à louer

près de Saint Blaise, plusieurs jolies maisons, de construction récente, à proximité du tramway. Belle situation, jardin, confort moderne et prix modérés. S'adr. à MM. Zumbach & Co, banquiers, rue J.-J. Lallemand 4, Neuchâtel.

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTE de BOIS

Le département de l'industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le samedi 12 mai, dès les 9 1/2 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Éter :
62 stères sapin,
25 » hêtre,
9 tas de perches,
80 plantes ou billons sapin et pin,
4 plantes hêtre, plane et chêne,
300 verges de haricots,
8600 fagots hêtre et sapin.
Le rendez-vous est à la Baraque sur Crassier.
Saint-Blaise, le 1^{er} mai 1900.
L'Inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement.

Enchères de Bétail

A ENGES

Samedi 5 mai courant, dès 2 1/2 h. après midi, M. Jacob Grau, propriétaire, à Enges, vendra par voie d'enchères publiques et volontaires, le bétail ci-après, savoir :
2 vaches, dont l'une prête à vêler,
2 génisses,
1 truie avec 6 petits de 2 1/2 mois.
Il sera accordé 6 mois de terme pour les paiements.
Escompte du 3% au comptant.
Landeron, le 1^{er} mai 1900.
Greffe de paix.

Grand Magasin A la Halle aux Tissus

Ancienne Poste - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon

Ouverture de la saison d'été, choix considérable de nouvelles marchandises à tous les rayons ci-bas mentionnés, vendues à prix modérés.

Jupons draps mi-saison et blancs. — Chemisettes, 200 dessins. — Surahs. — Taffetas unis et à dessins, pour garnitures. — Echarpes soie, unies et écossaises. — Jaquettes noires et couleurs. — Mantes, Collets et Cepers noirs, depuis 7.50, 8.50, jusqu'à 40 francs. — Mantes écossaises. — Manteaux de pluie.

Ravissant choix de piqués blancs pour robes. — Zéphirs, nouveaux dessins, grande variété, à 50 centimes. — Satinets unies et Canevas pour ouvrages.

Collection unique de plus de 400 nouveaux dessins tissus coton, pour robes et blouses en Zéphirs. — Piqués blancs et couleurs, Levantines, Liberty, Toile d'Irlande, Florentines, Plumtis, Cretonnes, Brillantés. — Corsages Blouses, de 1 fr. 25.

Robes de laine, couleur et noires, collection ravissante.

Lingerie confectionnée. — Cotons. — Oxfords, affaire d'occasion, à 50 centimes. — Tabliers cotonne et fantaisie.

Rideaux guipure et Etamine, petits et grands, en blancs, crèmes, couleurs et Liberty.

Indiennes pour fourres de duvets. — Tapis de tables et de lits. — Descentes de lits. — Plumes, Crins.

Se recommande, Alfred DOLLEYRES.
HALLE AUX TISSUS, NEUCHÂTEL

ANNONCES DE VENTE

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel

Guide de Neuchâtel. Texte par Jean Grellet, avec nombreuses illustrations et un plan de la ville, 0.60

Guide et plans de Paris et de l'Exposition de Paris, à prix divers.

Brochures sur la loi fédérale sur l'assurance, par MM. Repond, H. Secrétan, Berdez, à prix divers.

Partition Neuchâtel-Suisse (derniers exemplaires), piano et chant, par MM. Philippe Godet et Joseph Lauber, 2.75

POISSONS

Saumon du Rhin
TRUITES DU LAC
Belles palées 60 cent. la livre

Aigrefins Merlans } cent. la livre

Cabillaud (Morue fraîche) à 50 cent la livre

GIBIER

Coqs de Bruyère, 3.25 la pièce
Poules de Bruyère, 2.75 »
Gélinottes, 1.80 »
Perdrix blanches, 1.80 »
Perdreux, 2.25 »

GIGOTS DE CHEVREUIL
Gigots de Renne

AGNEAUX DE PRÉ-SALÉ

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
3, Rue des Epancheurs, 3

Petit placement de capitaux GROS BÉNÉFICE!

On cherche des intéressés pour la reprise de la fabrication des excellentes Tuiles fâtrières cannelées Reising en ciment et sable, pour les districts qui en sont encore dépourvus. Installations avec de nombreuses innovations sans égales et plusieurs fois brevetées, ainsi que licences par le propriétaire du brevet, Ludwig Nicol, Hürich, Pansplatz 7.

CYCLES CONDOR

Modèles de 1900 perfectionnés

En vente au magasin d'articles de voyage

GUYE-ROSSELET

8, rue de la Treille, 8

Accessoires

NEUCHÂTEL

Réparations

EXPOSITION

DE

Milieux de salon et Fonds de chambre

(Voir les devantures au sous-sol, rue du Temple-Neuf)

100 jolis Milieux de salon & Fonds de chambre

Marchandise de 1^{er} choix et qualité. — Grandeur : 140 x 200 cm. jusqu'à 300 x 400 cm. — Sont vendus au prix de facture :

soit . . .	8.90	10.85	13.80	17.80	25.80	jusqu'à 75.—
au lieu de	12.80	15.80	19.80	29.50	45.—	jusqu'à 145.—

Voir les devantures avec prix et grandeurs

Grands Magasins

A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Temple-Neuf 24 & 26

Pour cause de changement,

A REMETTRE

un commerce de porcelaine, faïence, verrerie, articles de ménage. S'adresser poste restante 1056, Neuchâtel.

POUSSETTE

peu usagée, à vendre pour 35 fr., rue des Beaux-Arts 26, rez-de chaussée.

Belle occasion

A vendre un petit piano à queue. S'informez au n° 558 au bureau du journal.

THÉ

de caravane

en paquet de :	250 gr.	125 gr.	65 gr.
qualité supérieure,	2.80	1.50	— .80
» extra fine,	2.30	1.20	— .65
» fine,	1.80	— .95	— .50

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
3, Rue des Epancheurs, 3

Belle Perruche

à vendre avec sa cage, bon marché. S'adresser au magasin de cigares Faivre-Kaiser, place Parry, Neuchâtel.

Glacière à vendre. S'adresser Avenue de la Gare 4, 2^{me} étage, à gauche.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
JEANJAQUET & Co.
Ancienne Maison Fondée en 1833.

A. JOBIN

Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

DEUX JEUNES PORCS
à choisir sur quatre, à vendre chez Louis-Eugène Jaquet, garde forestier, au Champ-Monsieur, sur Neuchâtel.

Viande de Bœuf



la boîte de 2 livres à fr. 1.30
» 1 » fr. —.80
» 1/2 » fr. —.55

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
3, Rue des Epancheurs, 3

Cheval

On offre à vendre un cheval de selle. S'adresser pour renseignements à Olivet, Sablons 11, Neuchâtel. H 2374 N

MAGASIN DE CONFECTIONS

POUR

Hommes, Jeunes Gens & Enfants

OTTO GRABER

Rue du Seyon 5^{bis} - NEUCHÂTEL - Rue des Moulins 2

Spécialité de Complots pour Hommes

Façon soignée, coupe élégante, du meilleur marché au plus cher

Grand assortiment

DE

COMPLETS POUR JEUNES GENS

CHOIX CONSIDÉRABLES

de

COSTUMES ET BLOUSES POUR ENFANTS

Vêtements de Travail

Pantalons coton Pantalons laine Pantalons fantaisie

Chemises blanches et couleurs

Chemises Jæger, Cravates, Faux-cols, Chaussettes, etc.

VÊTEMENTS ET CHEMISES SUR MESURE

ON DEMANDE A ACHETER

Sol à bâtir

demandé dans les environs de la ville, de préférence dans les quartiers supérieurs, pour une petite construction nécessitant 80 à 100 m² au maximum. — Adresser les offres, indiquant situation exacte et prix du m², sous lettre M., n° 29, poste restante, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

Deux logements à louer pour tout de suite ou pour le 24 juin: un de 3 chambres, cuisine, eau sur l'évier et dépendances; l'autre de 2 chambres et vestibule, cuisine, eau sur l'évier et dépendances, au bas du village de Saint-Blaise; les deux bien exposés au soleil. S'adresser au n° 557 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, tout de suite ou pour Saint-Jean, au quartier de l'Est, un beau logement de 5 pièces, belles dépendances. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer pour la saison d'été, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M^{me} Senften, Malvilliers.

Auvernier

Joli logement à louer dans maison tranquille, 4 chambres et dépendances. S'adresser à M. Baillet, à Auvernier.

AVIS

A louer pour la saison d'été, à une famille qui désire aller en villégiature, un joli petit appartement au 1^{er} étage d'une ferme, 4 chambres, belle situation, vue étendue et agréable, entourée de forêts. Il y a des meubles: une grande table ronde, 2 grands fauteuils, 2 bois de lits, un potager, des ustensiles de cuisine, etc.

Domaine au Mont de Couvet, à 30 minutes de ce village. S'adresser au gérant du domaine, Ed. Favre-Barrelet, Boveresse.

Saint-Blaise

A louer, au haut du village, un logement de deux pièces avec dépendances. S'adresser à M^{me} Louise Droz-Virchaux.

A louer tout de suite ou pour Saint-Jean, à des personnes tranquilles, joli appartement de 2 à 3 pièces avec jardin. Belle vue. S'adresser Maladière 13.

A louer dès St-Jean, un logement de 11 pièces, ch. de bain et dépendances attenantes au logement. Electricité et gaz.

Conviendrait, par sa situation à proximité de l'École de commerce, à des personnes qui ont des pensionnaires. S'adresser à l'Etude Guyot & Dabied ou Beaux-Arts 21, au rez-de-chaussée.

Rue Pourtalès

Dès le 24 juin prochain, un bel appartement, 3^{me} étage, 4 chambres avec cuisine, chambre haute, galetas et cave. Part à la buanderie et au séchoir. Prix raisonnable. S'adresser Etude Jules Morel, avocat et notaire, rue des Beaux-Arts 20.

A louer dès le 24 juin 1900, le premier étage de la maison rue du Pommier n° 1, comprenant douze pièces et vastes dépendances.

S'adr. à l'Etude de MM. DuPasquier, avocats, rue du Musée 4.

Appartement à louer

A louer, au-dessus de la ville, pour le 24 juin ou plus tôt si on le désire, un 2^{me} étage de 4 chambres avec balcon et dépendances. Belle vue sur le lac et les Alpes. Plus lessiverie et petit jardin. Prix annuel 650 fr. S'adresser Rocher 38, 3^{me} étage.

Pour le 24 juin, au Rocher 12 b, rez-de-chaussée de quatre chambres et dépendances. Eau, gaz et jardin. Vue superbe. S'adresser rue Coulon 6, 1^{er} étage.

Beaux logements

à louer, rue de la Côte, composés de trois grandes pièces, balcons, cuisine avec installation du gaz; dépendances, chambres hautes, chambre de bains, galetas, buanderie, séchoir, Jardin. Vue étendue. Belle situation à proximité du funiculaire; prix modiques. S'adresser à l'usirce Marti, Maladière 4.

A louer, pour Saint-Jean 1900, au faubourg de l'Hôpital, un grand appartement au 1^{er} étage.

Dans la même maison, cave non meublée à louer. S'adresser à l'Etude Clerc, notaires.

Logements de trois chambres à Belle-vaux. S'adresser Beaux-Arts 15, au 1^{er}.

Quai du Mont-Blanc 6

à louer, à proximité du Régional et du tram, un bel appartement de 4 grandes pièces et dépendances d'usage. Balcon, vue étendue. S'adresser à Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4.

A louer, pour le 24 juin, à un petit ménage tranquille ou à des dames seules, un 3^{me} étage de 4 pièces et dépendances, exposé au soleil. S'adresser rue du Coq-d'Inde 20.

A louer, pour Saint-Jean, un joli logement de 5 chambres et belles dépendances, bien exposé au soleil. S'adresser chez MM. Favre & Soguel, rue du Bassin n° 14.

A louer, pour Saint-Jean, au quartier de l'Est, un joli appartement de 4 chambres et alcôve. S'adresser au n° 516 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES A LOUER

Deux chambres, une meublée et l'autre non meublée, pour tout de suite. Eclairé n° 7, au 1^{er} étage.

Près de la gare, route de la Côte 13, au second, belle chambre meublée à louer.

Belle chambre, au soleil, pour monsieur rangé. Berclès 3, au 2^{me}.

Près de la gare, une jolie petite chambre meublée. Prix modéré. S'adresser Rocher 14 b, 2^{me} étage.

Chambre pour ouvrier, demoiselle ou monsieur. S'adresser Temple-Neuf 28.

Belle chambre meublée, Industrie 25, 2^{me} étage.

Au centre de la ville, belle grande chambre-salon, au soleil. Balcon. S'adresser au n° 524 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolies chambres meublées. S'adr. rue Pourtalès 4, 3^{me} étage.

Jolie chambre meublée avec vue sur le Jardin anglais. S'adresser rue Coulon 2, 2^{me} étage.

Chambre et pension soignée. Rue des Beaux-Arts 19, 3^{me} étage.

Chambres et pension, faubourg du Lac 21, au 3^{me}.

Jolie chambre meublée pour messieurs rangés. S'adr. Berclès 3, au 1^{er}.

Belle chambre meublée à louer, rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

Belle chambre meublée, Seyon 28, au 1^{er}.

LOCATIONS DIVERSES

A louer pour le 24 juin 1900, Promenade-Noire 5, une écurie avec grandes dépendances. Au gré des amateurs, les locaux pourraient être aménagés pour une autre destination. S'adresser à l'Etude de MM. Clerc, notaires.

BOULANGERIE

A louer, pour le 24 juin prochain, à des conditions favorables, au centre de la ville, une boulangerie avec logement et dépendances dans la même maison. Etude des notaires Guyot et Dabied.

A louer, dès la Saint-Jean prochaine, deux locaux pour atelier ou petit magasin. S'adresser à l'Etude de MM. G. Favre et E. Soguel, notaires, en ville.

Atelier

A remettre immédiatement, à Vieux-Châtel, un grand local, occupé jusqu'ici par un atelier de menuisier. S'adresser Etude Meckenstock & Reutter.

ON DEMANDE A LOUER

On désire reprendre un petit

CAFÉ-RESTAURANT

à Neuchâtel ou dans les environs. Capital disponible de 10,000 à 12,000 fr. S'adresser à l'agent d'affaires A. Chevalier, Neuchâtel. 0115 N

Une institutrice demande, pour le 15 août, une chambre meublée ou non, dans les quartiers de l'Est, jolie vue. Adr. les offres à M^{lle} Bedeaux, rue Pourtalès 2.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille allemande cherche à se placer comme bonne ou femme de chambre. — S'adresser à M^{me} Yonga, Champ-Bougin 42. H 2383 N

On cherche à placer un jeune garçon robuste, dans un magasin, comme garçon de peine. — S'adresser par écrit, poste restante R. B. 15, Neuchâtel.

PLACES DE DOMESTIQUES

On cherche une jeune fille pour s'aider au ménage et s'occuper des enfants. Entrée tout de suite. S'adresser Sablons 20, rez-de-chaussée, à droite.

On demande, dans une famille chrétienne de deux personnes, une jeune fille de 17 à 18 ans, pour faire le ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Gage 8 à 10 fr. S'adresser à M^{lle} E. Blaser, rue Basse 58, Bienne.

On demande, pour le 1^{er} juin ou plus tôt, une servante au courant d'un ménage soigné. S'adresser à M^{me} Ronca, à Fleurier (Val-de-Travers).

M^{me} H. Wolfrath, Trois-Portes 5, demande pour le 1^{er} juin une bonne cuisinière, robuste et active. — Se présenter entre 2 et 3 heures.

On demande une jeune fille, forte et robuste, pour aider à tous les travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre à faire la cuisine. S'informer au n° 554 au bureau du journal.

On demande une jeune fille, active et de toute moralité, comme fille de cuisine. S'adresser pension Bolens, Bôle.

On demande, pour le premier juin, une servante au courant des travaux d'un ménage soigné. S'adresser à M^{me} Ghable-Quinche, à Colombier.

On demande une fille robuste comme fille de cuisine. S'adr. hôtel au Faucon.

On demande, pour entrer le plus tôt possible, un bon domestique de campagne, sachant conduire les chevaux. S'adresser à M. G. Debrot, à Bôle.

On demande, tout de suite, comme domestique, un garçon de 18 à 20 ans. S'informer au n° 537 au bureau de la Feuille d'avis.

La Famille bureau de placement, rue du Seyon 14, demande tout de suite de bonnes cuisinières, filles de cuisine et pour ménages, et des sommières.

Une jeune fille est demandée pour tout de suite, comme aide dans un ménage de deux personnes. S'informer au n° 544 au bureau du journal.

On demande pour l'Italie une femme de chambre sachant bien coudre et repasser. Se présenter avec certificats chez M^{me} Wuillebille, Promenade-Noire 5.

On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser Industrie 6, rez-de-chaussée.

M^{me} Ghable-Barrelet demande, pour le mois de juin, une personne sérieuse et capable, comme cuisinière. S'adresser chez elle, l'après-midi, Colombier, les Epinettes.

Fille de chambre. On désire une personne de toute moralité, active, sachant bien coudre et aimant beaucoup les enfants. S'adresser à M^{me} L. Grandjean, rue des Tourelles 33, Chaux-de-Fonds.

EMPLOIS DIVERS

On demande, pour tout de suite, une bonne couturière, connaissant si possible la confection.

S'informer au n° 560 au bureau de la Feuille d'avis.

CONFISEUR

Un jeune homme peut entrer tout de suite, à des conditions favorables, chez Theod. von Rohr, confiseur, Soleure. S 601 Y

BLANCHISSEUSE

On demande une ouvrière et une assujettie repasseuses. S'adresser chez M^{me} Berrux, rue des Moulins 27.

Une repasseuse cherche place dans un hôtel ou chez une blanchisseuse; à défaut, des journées. — S'adresser à La Famille, rue du Seyon 14.

Dans un commerce de droguerie et denrées coloniales,

ON DEMANDE

un employé expérimenté dans le service de vente en détail au magasin. S'adresser à M. Henri Bourquin, à Tramelan. H 2376 N

Lingère et cuisinière

cherchent place dans un hôpital ou grand hôtel, de préférence à Neuchâtel. S'informer au n° 555 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande tout de suite, dans un atelier de la ville, pour un travail mécanique, un jeune homme de 16 à 18 ans, intelligent et habile, qui serait rétribué après peu de temps, suivant les services rendus. Adresser offres et certificats sous P. G. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour tout de suite, un infirmier-valet de chambre, expérimenté, ou une bonne garde-malade, robuste, bien recommandée. S'adresser Evole 11, Neuchâtel.

Une jeune fille, qui a appris à fond le métier de tailleur, cherche place comme ouvrière chez une tailleur; elle accepterait aussi place dans bonne famille pour donner les premières notions d'allemand à de jeunes enfants. Adr. offres, en allemand si possible, à M^{lle} Martha Kopp, tailleur, Lattringen, près Nidau (Berne).

On cherche à placer, dans une bonne famille du canton de Neuchâtel, un jeune homme peu développé physiquement, mais facile à instruire et intelligent, qui voudrait apprendre le français tout en aidant à de légers travaux de maison. Prix de pension à fixer sera payé. — Prière d'adresser les offres à M. Diétrich, instituteur, à Roggwyl (Barn). 0 H 4136

Jeune Bâlois ayant fait un apprentissage de trois ans dans un commerce de denrées coloniales en gros, où il travaille depuis plus d'un an comme commis, bien au courant de l'expédition, de la comptabilité et de la correspondance, cherche, pour le 1^{er} juillet ou plus tard, une place dans une bonne maison de la Suisse française. Il connaît les deux langues. Certificat de premier ordre de ses patrons actuels. Adresser offres sous L 2186 Q à MM. Hassenstein & Vogler, à Bâle.

Monsieur marié, 45 ans, ayant travaillé pendant treize ans dans la même administration, désire emploi dans une administration, bureau ou maison de commerce, pour écritures, comptabilité, etc. Bonnes références. Simonny, Balance 2.

On désire placer

JEUNE HOMME

de 14 ans, nourri, logé, dans un hôtel, café ou maison de commerce. Simonny, Balance 2.

Jeune homme, honnête et sérieux, sachant les deux langues, au courant de la tenue des livres, simple et double, et de tous les travaux de bureau, cherche place comme

COMMIS OU VOYAGEUR

dans bonne maison de commerce. Certificats et références de premier ordre. Prétentions modestes. S'informer au n° 542 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDE D'EMPLOI

Homme marié sérieux et très bien, recommandé, cherche emploi de confiance dans fabrique, magasin, cave ou comme concierge; il connaît aussi l'entretien d'une campagne. S'informer au n° 533 au bureau de la Feuille.

APPRENTISSAGES

M^{lle} MARTHY, couturière demande une apprentie. S'adresser, le soir de 8 à 9 heures, rue du Temple-Neuf n° 16.

Un jeune homme, ayant terminé ses classes, de bonne conduite, possédant une belle écriture et désireux d'entrer plus tard dans une administration, trouverait à se placer tout de suite comme apprenti ou volontaire, au greffe du tribunal de Neuchâtel. Adresser les offres par écrit à M. Ch. Eng. Tissot, greffier du tribunal, à Neuchâtel.

M^{lle} Porret, couturière, Hôpital 3, demande une apprentie ou une assujettie pour tout de suite.

Demande d'apprenti

Un jeune homme, ayant terminé ses classes, pourrait apprendre à fond le métier de sellier et tapissier chez Jacques Baumann, sellier et tapissier, Wädenswil (Zurich).

PERDU OU TROUVÉ

Perdu de Surville au Funiculaire de la Boine, un paquet contenant un peigne. Prière de le rapporter pension Borel, Surville.

Egaré

Le 1^{er} mai, il a disparu une paire caoutchoucs minuscules, exposée au magasin de la Gordonnerie Populaire. Prière de la renvoyer.

Perdu sur la route de Chaumont un étui à cigarettes en argent. Prière de le rapporter à l'hôtel Bellevue, contre 5 fr. de récompense.

Il a été oublié lundi 30 avril, à 4 h. du soir, près d'un banc, place Purry, un parapluie soie noire, manche blanc. La personne qui en a pris soin est priée d'en aviser M^{me} Berthoud-Girardet, à Colombier, contre récompense.

AVIS DIVERS

Pour un jeune homme faisant ses études à Neuchâtel, on demande une pension.

Adresser offres avec références sous MM 556 au bureau de la Feuille d'avis.

In eine stille Familie würden zwei Herren an Kost genommen. Grand'rue N° 3, in Köchladen.

Assurances

Ancienne Compagnie française, Incendie, demande agent général pour gérer portefeuille. Canton de Neuchâtel. Cautionnement et références. S'adresser de suite N. A. Inspecteur, poste restante.

On trouve

AU

SALON DE COIFFURE

Avenue du 1^{er} Mars 1

un service prompt et soigné

Se recommander,

A. WINKER.

Société anonyme

DE LA

Fabrique de Papier de Serrières

Paiement de coupons et remboursement d'obligations

Les porteurs d'obligations de l'emprunt hypothécaire de 500.000 francs, du 14 août 1887, de la Fabrique de Papier de Serrières, sont prévenus:

1° Que le coupon n° 12 des dites obligations, échéant le 30 juin 1900, sera payé dès cette date, soit au siège de la Société, à Serrières, soit à la caisse de MM. Pury & Co, banquiers, à Neuchâtel.

2° Que les dix obligations de 500 francs chacune, dont les numéros suivent, ont été désignées par le sort pour être remboursées le 30 juin 1900, savoir: N° 121, 141, 145, 286, 421, 483, 518, 622, 799 et 890.

Ce remboursement aura lieu à la date sus-indiquée, exclusivement au siège de la Société, à Serrières, et les titres appelés au remboursement cessent de porter intérêt dès cette même date.

Serrières, le 2 mai 1900.

Fabrique de Papier de Serrières.

LE PARAGRÈLE

MM. les sociétaires sont priés de bien vouloir effectuer le paiement de leurs primes avant le 31 mai prochain, soit directement à l'agence (bureau J. Wavre, avocat, à Neuchâtel), soit chez l'un des correspondants de l'association ci-dessous désignés:

au Landeron, M. C.-A. Bonjour, notaire.
à Cressier, M. Paul Vaugne, instituteur.
à Cornaux, M. Alphonse Droz-Clottu.
à Saint-Blaise, M. J.-F. Thorens, notaire.
à Auvernier, M. Charles de Montmolin.
à Colombier, M. François d'Ivernois.
à Bôle, M. H.-A. Michaud, notaire.
à Cortaillod, M. Edouard Berthoud.
à Boudry, M. J.-H. Breguet, viticulteur (maison Baillet).
à Gorgier, M. Henri Bourquin, caissier communal.

A partir du 31 mai, les primes seront prises en remboursement.

Ensuite d'une décision de l'assemblée générale des sociétaires, la prime a été fixée, comme les années précédentes, à 2 fr. par ouvrier.

Neuchâtel, le 16 avril 1900.

Le Comité de Direction.

N.-B. — Lors du paiement des primes, il est remboursé immédiatement aux sociétaires, contre quittance spéciale, l'indemnité cantonale et fédérale allouée aux assurés contre la grêle en 1900, soit 1 fr. par ouvrier.

Société Suisse d'Assurance contre la Grêle

RÉSERVES DISPONIBLES: Fr. 1.371.052.36

Suivant article 27 des conditions, tous les assurés de l'année dernière qui n'ont pas rélégué leur contrat avant le 1^{er} septembre 1899, sont tenus de renouveler leur assurance jusqu'au 30 juillet au plus tard; à défaut de quoi ils payeront la prime de l'année précédente (subside de l'Etat non déduit) comme peine conventionnelle.

Les agents soussignés se recommandent pour fournir tous renseignements ultérieurs et recevoir des propositions d'assurance.

H 2175 Z

Cernier: SOGUEL, Abram, notaire.
Neuchâtel: COURT & C^{ie}.
Saint-Aubin: POINTET, H., secrétaire municipal.
Neuveville: KLENNING, J.-J., caissier communal.

Chalet du Jardin Anglais

Dimanche 6 mai 1900
à 8 1/2 h. du soir

GRAND CONCERT

donné par la société de musique

L'OUVRIÈRE DE FLEURIER

(40 exécutants)

sous la direction de

M. le professeur LHOEST

ENTRÉE: 50 centimes

— Programmes à la Caisse —

ÉCHANGE

La famille d'un pasteur bernois cherche à placer sa fille en échange d'une jeune écolière ou d'une fille voulant fréquenter l'école secondaire. Adr. offres et conditions à M. Hürzeler, pasteur, Gottstatt près Bienne.

CRESSIER

A l'occasion de la Bénichon

Grande Course aux œufs

avec le bienveillant concours de la

Musique L'ESPERANCE de Cressier

Départ du cortège à 2 1/2 h.

LE COMITÉ.

CONCOURS

Le Comité pour la restauration du temple de Cortaillod met au concours les travaux de maçonnerie, charpenterie, couverture, ferblanterie, menuiserie, serrurerie, gypserie et peinture faisant partie de la restauration sus-indiquée.

Les plans et devis peuvent être consultés le matin, de 8 heures à midi, au bureau de M. Chable, architecte, à Colombier, chargé de délivrer les formulaires de soumissions.

Les soumissions, sous pli cacheté et devant porter la suscription: « Soumission pour le temple de Cortaillod », devront être remises ou adressées à M. le Dr Borel, ingénieur, président du Comité, à la Fabrique de Cortaillod, jusqu'au 5 mai prochain, à 6 heures du soir.

Couturière

se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journée. Réparations aux habits d'hommes. Rue du Pommier 8.

On cherche, à Neuchâtel, pour une jeune téméraire, pension soignée dans famille de pasteur ou professeur. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis, sous chiffres O. R. 559.

PROVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Avis aux Commerçants

Messieurs les commerçants (grossistes et détaillants) de la ville sont invités à se rencontrer

Vendredi 4 mai courant

à 8 1/2 h. du soir

A L'HOTEL DU SOLEIL

(Grande salle de la Dépendance)

ORDRE DU JOUR:

1. Repas du dimanche.
2. Divers.

N.-B. — Tous les commerçants qui ont à cœur le repos du dimanche et les vieilles traditions neuchâteloises, sont instamment priés d'assister à cette assemblée. H 2362 N Le comité d'initiative.



TOURING-CLUB
SUISSE

Section neuchâteloise

Première promenade officielle

A BERNE

Dimanche 6 mai 1900

Départ de la place Piaget à 6 1/2 heures matin. S'inscrire auprès du secrétaire (G. Petitpierre, magasin d'armes, Treille 11).

Le Comité.

Société de Monteponi A TURIN

Les porteurs d'obligations 4 1/2 % des mines de Monteponi, emprunt 1896, sont informés que le coupon de 11 fr. 25 au 1^{er} mai prochain, ainsi que les obligations de 500 fr. sorties au tirage, sont payables, sans frais, à la caisse de MM. Barthoud & Co, banquiers, à Neuchâtel, et au siège de la Société, à Turin.

Turin, le 28 avril 1900.

Société de Monteponi,
LE DIRECTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Arthur-Louis Borel, négociant, Neuchâtelois, à Couvet, et Rachel-Madeleine Delachaux, Neuchâteloise, à Travers.

Naissances.

2. Marcel-Victor, à Alcide Magnin, chef de train, et à Elisa née Petter.
2. Paul-Louis, à Louis-Modeste Guillet, menuisier, et à Blanche-Caroline née Nicollier.

Décès.

2. Robert-Henri, fils de Henri-Arnold Hostettler et de Elise née Brodt.
3. Anna-Barbara, divorcée Finger, veuve Müller, née Dick, revêueuse, Bernoise, née le 14 septembre 1825.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel du jeudi 3 mai 1900

	De Fr.	à Fr.
Pommes de terre, les 30 litres,	70	80
Choux-raves . . . les 20 litres,	1 30	1 50
Carottes . . . les 20 litres,	2 40	2 50
Carottes . . . le paquet,	40	—
Poisaux . . . le paquet,	10	15
Choux . . . la pièce,	25	30
Laitues . . . la pièce,	20	25
Choux-fleurs . . la pièce,	60	80
Oignons . . . la chaîne,	15	—
Asperges du pays, la botte,	50	60
Asperges de France, la botte,	1 20	1 30
Radis . . . la botte,	20	—
Œufs . . . la douzaine,	75	80
Beurre . . . le demi-kilo,	1 50	—
» en moites, »	1 30	—
Fromage gras . . »	90	—
» mi-gras, »	75	—
» maigre . . . »	50	—
Fain . . . »	17	—
Vianade de bœuf . le demi-kilo,	75	90
» veau . . . »	90	1 10
» mouton, . . . »	90	1 10
» porc . . . »	1	—
Lard fumé . . . »	1	—
» non-fumé . . »	70	—
Paille . . . par 50 kil.,	3 60	—
Foyard . . . le stère,	19	—
Sapin . . . le stère,	11	—
Tourbe . . . les 8 m ³ ,	16	17

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOËR

LA SITUATION.

Il résulte de la dépêche envoyée par lord Roberts le 1^{er} mai que les troupes anglaises ont renoncé à la poursuite des Boers du côté de Ladybrand et s'avancent maintenant droit au nord, les unes suivant la direction du chemin de fer comme si, repassant par Bloemfontein, elles marchaient sur Brandfort; les autres se dirigeant, parallèlement, de Thaba-Nchu sur Winburg.

Premier point acquis, par conséquent: l'idée de prendre les Boers au filet est abandonnée. On revient au projet d'il y a six semaines: les chasser de leurs lignes de Brandfort-Winburg.

Mais, second point, au moment où commence à peine l'exécution de ce vieux plan ressuscité, la colonne du général Hamilton est arrêtée net à Hautney, c'est-à-dire à vingt kilomètres de Thaba-Nchu, par le général Botha en personne, et sa situation a paru compromise, puisque lord Roberts a cru devoir ordonner au général French de lui envoyer des renforts. On distingue même entre

les lignes un soupir de soulagement à l'idée qu'il a pu lui en envoyer, « le nombre des Boers ayant considérablement diminué autour de Thaba-Nchu ». Aurait-on craint, à un moment donné, un retour offensif sur cette ville? Quoi qu'il en soit, au 1^{er} mai, le combat n'était pas terminé à Hautney, malgré les importants renforts arrivés au général Hamilton.

La division de sir Archibald Hunter, qui comprend maintenant la brigade du général Barlon, est arrivée à Kimberley. Lord Methuen étant plus ancien en grade que sir Archibald, il est probable que c'est lui qui prendra le commandement de cette importante colonne, vraisemblablement destinée à délivrer Mafeking.

A JOHANNESBURG.

Le secrétaire du comité de secours aux réfugiés de Johannesburg a interviewé récemment, à Prétoria, M. Reitz, le secrétaire d'Etat du Transvaal. Celui-ci a déclaré que tous les sujets anglais, allemands, américains, et tous les individus appartenant à d'autres nationalités seront graduellement expulsés du Transvaal s'ils refusent de se joindre aux combattants.

A PRÉTORIA.

Le correspondant de la « Gazette de Cologne » est émerveillé par les travaux de la fabrique d'armes et de munitions installée par la Compagnie néerlandaise des chemins de fer sud-africains à Prétoria.

« A la fin du mois de mars, dit-il, les ateliers étaient arrivés non seulement à fabriquer toutes les munitions, mais encore à transformer les munitions existantes pour des bouches à feu auxquelles elles n'étaient pas destinées, ou encore à procéder à la transformation des canons pour l'utilisation immédiate de certains stocks de munitions. Ainsi le gouvernement transvaal possède un canon autrichien, à tir rapide, de 7,5, système Skoda, que l'usine de la compagnie des chemins de fer a adapté pour les munitions du Creusot. »

AU CAP.

Le Parlement du Cap a été convoqué pour le 22 juin. Le premier sujet important qui sera vraisemblablement soulevé par le ministère sera celui de la nomination d'une commission judiciaire pour juger les rebelles. Cette question est appelée à causer de vives controverses et même à montrer des divergences d'opinion considérables dans les rangs ministériels.

— Le consistoire de l'Eglise réformée hollandaise d'Alexandria, dont les membres sont au nombre de 1,200, a voté, à l'unanimité, une motion déclarant que les républiques hollandaises ne sont pas responsables de la guerre et que leur annexion rendrait intolérable les relations entre les deux races du Cap. La motion exprime même la crainte que l'annexion ne porte éventuellement préjudice à la suprématie anglaise dans le sud-africain.

DANS L'ORANGE.

On mande de Bloemfontein au « Standard » que la II^e division (général Pole Carrow) a quitté Bloemfontein dans la matinée du 2. Le général Olivier s'est replié sur Smithfield. Un autre commando est à Leuuw-River.

— On mande de Thaba-Nchu à la Morning Post que, « dans le combat du 28, les Boers ont capturé la cantine du général Dickson et plusieurs voitures de son arrière-garde. Le général Dickson a dû se retirer sous une vive fusillade, ce qui compromettrait la situation d'Hamilton de sorte que celui-ci s'est replié sur Thaba-Nchu. »

AUTOUR DE MAFEKING.

L'artillerie anglaise a été obligée pour la cinquième fois les Boers, à déplacer leurs gros canons de 100 livres. Le vendredi saint, les Boers ont établi leurs tranchées à 1200 mètres plus en arrière que précédemment.

Les Boers se sont emparés d'un convoi de bestiaux destinés à ravitailler Mafeking. Ils ont dispersé les indigènes qui le conduisaient et en ont tué 5.

ABYSSINIE

On annonce la mort du ras Darghié, oncle de Ménélik et fils du feu roi du Choa Sehla-Sellassié, l'un des personnages les plus sympathiques et les plus chevaleresques de la vieille Abyssinie, un des représentants du vieux temps de l'empire du Prêtre-Jean.

M. G. Mondon qui a vécu dans l'intimité du défunt raconte dans le « Temps » quelques-uns de ses souvenirs, un en particulier qui n'est pas sans intérêt pour ceux des habitants de Neuchâtel qui se rappellent les trois jeunes Abyssins dont notre ville fut un temps la résidence. Laissons la parole à M. Mondon, qui relate un épisode diplomatique de la guerre italo-abyssine:

« C'est pendant une de ces journées où l'absence des nouvelles du théâtre de la guerre — il n'existe pas encore de journaux en Abyssinie — rendait tout le monde un peu énervé, que je reçus un messenger du ras me priant de lui traduire une lettre qu'il venait de recevoir de Zeila. Cette lettre, émanée de l'agent du gouvernement italien, portait à peu près ceci:

« Nous faisons savoir à Votre Altesse royale que Son Altesse le prince Gouksa, votre fils, est venu demander aide et protection au gouvernement italien. N'ayez aucune inquiétude, le prince Gouksa sera traité avec les plus grands

égards et je dois vous dire que de hautes destinées lui sont réservées dans l'avenir, s'il continue à se montrer digne des sympathies de l'Italie.

« Cette étrange lettre me parut cacher une abominable machination. Ma conscience d'Européen se révoltait à l'idée du guet-apens odieux que je devinais, et, encore atterré, je fis seller ma monture et allai communiquer au malheureux père la nouvelle que contenait la lettre, absolument authentique, hélas! qu'il m'avait demandé de lui traduire en abyssin. En m'écoutant, le vieux ras prit une attitude hautaine et, quand j'eus fini, il me dit:

— Cet homme a menti! Mon fils est incapable d'avoir fait cela; si quelqu'un l'a fait, ce n'est pas mon fils!

Il se tut. Je le laissai à sa douleur et jamais plus il ne me parla de son fils. C'est moi qui lui en parlai plus tard. Le prince Gouksa était un jeune homme d'une vingtaine d'années, très aimable et très sympathique. C'était le Benjamin du ras, qui l'avait eu sur le tard. L'empereur désirant avoir un prince de sa famille instruit à l'éuropéenne, l'avait confié à M. Ilg, qui l'emmena en Suisse et le mit dans un collège à Neuchâtel, s'il m'en souvient. Il s'était rapidement fait aux mœurs européennes, comme d'ailleurs tous les Abyssins qui vont en Europe, et je me rappelle la joie du vieux ras lorsqu'il me montra une photographie qu'il venait de recevoir, représentant son fils en costume européen, avec fort bon air, ma foi. Le jeune prince eût peut-être été l'espoir de l'Abyssinie, si, malheureusement, il n'avait fait choix pour l'accompagner d'un certain Afwork, qui avait été élevé par les Italiens. C'était un garçon d'une des physionomies les plus avenantes que l'on puisse imaginer, mais vicieux et dépourvu de tout son moral. Il avait étudié la peinture à Turin. C'est ce coquin-là, qui, d'accord avec un agent de M. Crispi, poussa ce prince à trahir sa famille et son pays et à échapper à M. Ilg. Ceui-ci fit des démarches, en fit même faire par le gouvernement fédéral, sans obtenir qu'il lui fût rendu.

Lorsque je quittai le ras, il y a un peu plus de deux ans, pour aller en Europe, j'intervenais auprès de lui pour qu'il pardonnât à son fils, que j'avais affectionné beaucoup moi-même. Le vieux ras pardonna, m'embrassa et, suivant un vieil usage du pays, emprunté peut-être aux Gallas, prit ma main et souffla plusieurs fois dans les creux, comme s'il pensait qu'un peu de son âme resterait avec moi, puis il me dit:

— Que mon fils aille dans ta famille; tu le réconcilieras ensuite avec l'empereur. Cette dernière partie du programme était déjà remplie.

Je n'ai point à dire les démarches que je fis auprès de M. di Rudini, qui avait succédé à M. Crispi. Je reçus du président du conseil italien des lettres qui lui font honneur et me donnent de l'espoir, mais le prince ne me fut point remis; le vieux père à qui je voulais le rendre ne l'a jamais revu. On m'a dit que, depuis, les Italiens l'avaient envoyé en Angleterre...

CANTON DE NEUCHÂTEL

Jura-Simplon. — D'assez notables modifications ont été apportées au nouvel horaire du Jura-Simplon, pour le service d'été, qui entrera en vigueur le 1^{er} juin.

Sur le parcours Neuchâtel-Lausanne, le train omnibus partant de Neuchâtel à 10 h. 02 du matin, est remplacé par un train direct partant à 10 h. 38 pour arriver à Lausanne à midi 12 et à Genève à 1 h. 07. Un nouveau train est mis en circulation départ de Neuchâtel à 5 h. 57 du soir, arrivée à Lausanne à 9 h. 42 (le dimanche excepté). Le train direct Zurich-Genève partant actuellement de Neuchâtel à 10 h. 02 du soir, partira, une fois le nouvel horaire en vigueur, à 9 h. 45.

De Lausanne à Neuchâtel deux nouveaux trains directs seront mis en circulation; départs de Genève 6 h. 50 du matin et 5 h. 15 du soir, pour arriver à Neuchâtel à 9 h. 52 du matin et 8 h. 08 du soir. Le train omnibus arrivant à 5 h. 20 du soir à Neuchâtel (départ de Lausanne à 3 h.) est supprimé.

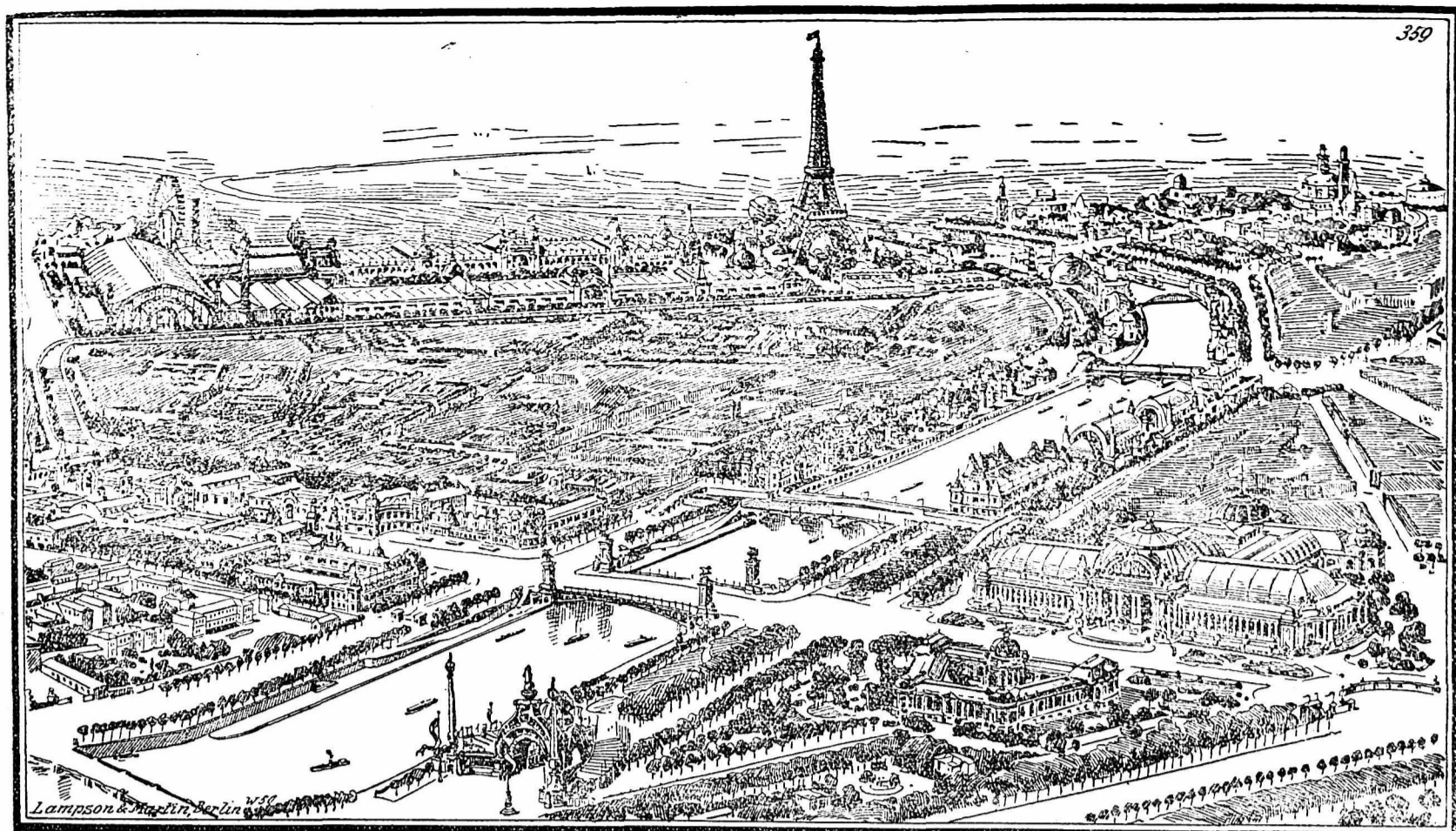
Le train direct n° 171, partant de Lausanne à 2 h. 15, fera un arrêt à Onens Bonvillars, Concise et Vaumarcus; par contre il ne s'arrêtera plus à Boudry ni à Colombier.

Deux nouveaux trains directs circuleront de Neuchâtel à Berne, soit départ de Neuchâtel à 8 h. 13 et 8 h. 20 du soir, arrivée à Berne à 10 heures. Ce dernier fait un arrêt à Neuveville. Par contre aucun de ces trains n'a de correspondance directe sur Zurich.

Le train direct partant à 4 h. 08 du soir de Neuchâtel fera un arrêt à Saint-Blaise, Cornaux, Landeron et Douanne, alors que Neuveville seulement était desservie pendant la durée de l'horaire d'hiver.

Le train de Berne arrivant à Neuchâtel à 9 h. 35 du matin est remplacé par un train partant de Berne à 8 h. 7 arrivant à 10 h. 25 à Neuchâtel. Le train omnibus de 10 h. 55 du matin est remplacé par un direct Bienne-Neuchâtel arrivant à cette dernière station à 10 h. 34. Un nouveau direct encore: départ de Berne 1 h. 38 du soir, arrivée à Neuchâtel à 3 h. 20.

Le train de 9 h. 50 du matin, Neuchâtel-Pontarlier, est supprimé. Le train direct du soir est retardé de 7 minutes; départ de Neuchâtel à 9. 54, au lieu de 9 h. 48.



L'EXPOSITION DE PARIS A VOL D'OISEAU

Il est aisé, si le lecteur veut bien nous suivre, de se représenter, grâce à la vue que nous en donnons ci-dessus, l'ensemble de l'Exposition universelle et ses principales divisions :

En commençant par le haut, on a, tout à fait à gauche, le Village suisse dont on distingue les simili rochers, puis la Grande Roue de 100 mètres, quelque chose comme un gigantesque carrousel vertical. Immédiatement au-dessous se trouve l'immense rectangle allongé du Champ de Mars, allant de l'Ancienne Halle aux Machines jusqu'à la Tour Eiffel et à la Seine. On y rencontre, partant de la gauche à droite : la Salle des Fêtes, la Salle d'Honneur, le Palais de l'Électricité, le Château d'Eau et les Jardins au centre ; dans les côtés, les Sections de l'Agriculture, des Chaudières, de la Mécanique, des Vêtements, des Mines, des Industries Chimiques du Génie Civil et des Moyens de Transport, de l'Enseignement des Lettres, Science, et Arts. Derrière la Tour Eiffel, on a le Globe Céleste (si tristement célèbre par l'accident du dimanche 29 avril), la Gare du Champ de Mars, divers Panoramas, le Palais de l'Optique et le Palais de la Femme ; devant la Tour, l'Automobile Club, le Palais Lumineux, le Chalet suisse, le Club Alpin, le Palais du Costume et le Tour du Monde.

En traversant le pont d'Iéna, on parvient au Trocadéro, dont la rotonde et les deux tours se voient en haut à droite ; c'est l'Exposition coloniale française et étrangère qui en occupe les jardins.

Remontant la Seine, à droite, nous passons du Vieux Paris aux bâtiments de l'Horticulture et de l'Arboriculture, puis à l'Entrée monumentale, et tout-à-fait à droite, au Palais des Beaux-Arts en face duquel se dessine en noir la coupole du Palais des Arts français.

L'avenue qui les sépare s'ouvre sur le pont Alexandre III, orné de ses quatre pylones. Il conduit à l'Esplanade des Invalides où sont les Expositions françaises et étrangères de la Décoration et du Mobilier, des Edifices publics et des Habitations.

Il nous reste à descendre la Seine, rive gauche, à partir du pont Alexandre III pour rencontrer successivement les Pavillons des Puissances étrangères et ceux de l'Hygiène et des Armées de terre et de mer, de la Navigation de commerce, des Forêts, Chasse, Pêche, etc., Et l'on revoit à sa gauche le Globe Céleste, et notre tour est achevé.

De Pontarlier à Neuchâtel un train de plus sera mis en circulation : départ de Pontarlier à 4 h. 45 du matin, arrivée à Neuchâtel à 7 h. 53. Le train du soir arrivant l'été à 9 h. 20 est remplacé par le train arrivant à Neuchâtel à 11 h. 10.

Saint-Blaise. — Hier dans la soirée, une fillette d'une dizaine d'années, nommée Steiner, occupée à faire la cuisine, se précipitait dans la rue les vêtements en feu. Elle fut saisie par un ouvrier italien, passant en ce moment, et qui la précipita dans le ruisseau. Elle a les mains et le visage passablement abîmés ; quant à son sauveur, de fortes brûlures qui recouvrent ses mains l'empêcheront pendant quelque temps de se livrer à ses occupations.

Tous les deux seront dirigés probablement sur l'hôpital aujourd'hui. Les premiers soins leur ont été donnés hier soir par M. le docteur Dardel.

Peseux. — On nous écrit :

Ce fut certainement, pour notre localité, un événement au point de vue musical, que le concert donné mardi soir dans la halle de gymnastique de l'Ecole normale, par une société chorale de fondation récente. L'initiative en est due à M. le directeur de l'Ecole, et durant tout l'hiver, les dames et messieurs qui en font partie ont fait, sous la direction entendue de l'un des maîtres, M. Margot, une étude sérieuse et soignée des « Sept paroles » de Haydn. C'est l'exécution de cette œuvre importante qui formait le fond du programme de la soirée.

Un orchestre d'amateurs, fort bien composé, soutenait et accompagnait les chanteurs, et cela sans aucune défaillance. Enfin quatre membres de la société chantaient les solis d'une façon vraiment remarquable. L'œuvre entière a été très goûtée par tout l'auditoire.

Un trio de Mendelssohn, pour violon, violoncelle et piano, très bien exécuté, un solo de soprano, tiré du « Messie » de Hændel, et chanté avec beaucoup de sentiment et de justesse par Mme B., complétaient fort heureusement cette belle audition.

Il est vraiment dommage que l'exiguïté du local n'ait pas permis d'offrir ce régal musical à un public plus nombreux. Il faudra songer à cela pour un prochain concert.

Nous félicitons de plus cette nouvelle société de ce que, tout en faisant de belle musique, elle pense encore à accomplir une bonne œuvre. En effet, la collecte était destinée à la fondation d'un dispensaire à Peseux.

Chaux-de-Fonds. — Le comité des fêtes et divertissements de la Fête fédérale de gymnastique a réussi, grâce à la bonne volonté des sociétés locales, à constituer deux masses chorales qui se feront entendre à la cantine les soirs de fête.

La masse de langue française sera composée de l'« Union chorale », de l'« Helvétia », de l'« Orphéon », de la « Pensée »

et de la chorale l'« Avenir ». Elle exécutera la cantate « Helvétie », de Plumhof. Celle de langue allemande sera formée de la « Concordia », du « Grütli-Männerchor », du « Kreuzfidel » et de la « Chorale des garçons bouchers ». Elle chantera deux chœurs intéressants.

CHRONIQUE LOCALE

Nos missionnaires. — L'on vient de recevoir à la Maison des missions de Bâle une lettre de Coumassie, datée du 30 mars, dit la « Suisse libérale ». Elle est antérieure à la révolte des Achantis, mais en explique les causes. Elle donne en effet des détails sur l'entrée faite à Coumassie, le 25 mars, d'un nouveau gouverneur. Tous les chefs du pays avaient été convoqués à cette occasion, mais ils durent bientôt se rendre compte qu'un plus puissant qu'eux détenait le pouvoir dans l'Achanti. Dès la première séance publique, plusieurs chefs, qui avaient donné lieu à des plaintes, furent destitués. Le gouverneur déclara par la même occasion que le roi Parempels, exilé à Sierra Leone, ne reviendrait jamais. Il ordonna en outre de livrer le trône en or qui était resté caché jusqu'ici et fixa le samedi suivant comme délai pour le produire. En cas de refus, il s'en emparerait par la force. La situation était très tendue à la suite de ces déclarations.

Route des Parcs. — Jeudi soir a eu lieu au restaurant de la gare du Vauseyon, une assemblée des habitants du quartier des Parcs, pour aviser au sujet du réajustement de cette route. Après avoir fait l'historique de la question et constaté que, grâce au mauvais vouloir du Conseil général, qui a mutilé les propositions du Conseil communal, la correction a toutes les chances d'être ajournée pour longtemps et de rester à l'état de projet, de même que grâce au manque de force motrice nécessaire, une industrie du quartier, qui était appelée à prendre de l'extension, s'est vue dans l'obligation de quitter la localité pour aller s'établir à la Béroche, M. G. Renaud, qui présidait l'assemblée, a ouvert la discussion sur les voies et moyens à employer pour arriver à une solution satisfaisante.

Une intéressante discussion s'est engagée, et l'assemblée a adopté à l'unanimité une proposition de faire un pétitionnement en masse et d'adresser une lettre ouverte au Conseil général.

Les habitants des Parcs comptent par ce moyen obtenir satisfaction à leurs justes revendications, car chacun connaît l'état vraiment défectueux et trop négligé de cette importante route.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 3 mai.

Le Grand Conseil a adopté les articles 10 et 11 du projet de loi d'impôt contenant les dispositions fondamentales sur

l'impôt sur le revenu. Il a apporté aux propositions de la commission les modifications suivantes : 1. le revenu de propriétés immobilières sises à l'étranger ne doit pas être imposé ; 2. l'exonération de 100 fr. du revenu pour chaque enfant ne doit être faite que jusqu'à ce que l'enfant ait atteint 18 ans ; 3. les exonérations n'ont lieu que pour les revenus ne dépassant pas 6000 francs.

La discussion, suspendue après le vote de ces articles, sera reprise lundi.

— La votation cantonale de dimanche, relative à l'initiative du sel, a donné comme résultat 44,178 oui et 16,969 non. La demande d'initiative a donc été adoptée par une majorité de plus des deux tiers. Le nombre des électeurs inscrits était de 124,091. Le nombre de ceux qui ont pris part au scrutin a donc dépassé 50 %.

Paris, 3 mai.

M. Edouard Grimaux, membre de l'Institut, ancien professeur à l'école polytechnique, dont on se rappelle l'intervention dans le procès Zola, est mort des suites d'une hémorragie cérébrale.

Londres, 3 mai.

Une dépêche de Manille au « Lloyd » annonce que l'équipage du vapeur américain « Escano » s'est mutiné. Il a tué le propriétaire du navire, le capitaine et les officiers, et a percé une voie d'eau dans le bâtiment, qui a sombré sur la côte, à Leyte.

New-York, 3 mai.

Suivant les derniers renseignements, le nombre des victimes de la catastrophe de Sheffield serait de 250 ; mais il est possible qu'il atteigne 300. Une nouvelle version sur la cause de l'explosion dit que des Finlandais, récemment arrivés, auraient apporté en secret dans la mine une grande quantité de poudre brisante, pour accroître leur gain en faisant sauter de gros blocs de charbon.

Prétoria, 3 mai.

M. Begby fils, arrêté sous l'inculpation de complicité dans l'explosion de l'arsenal, comparaitra jeudi devant le tribunal. Un Américain a été arrêté sous la même inculpation.

Prétoria, 1er mai.

Le « Bulletin officiel » publie un rapport d'après lequel, dans le combat du 28 avril, à l'est de Thaba'Nohu, les fédéraux ont fait neuf prisonniers et ont pris huit chevaux.

Le 30 avril, un corps d'infanterie montée anglaise s'est avancé jusque près de Brandfort. Les fédéraux l'attaquèrent sur un côté. Les Anglais se sont retirés, laissant 11 prisonniers. Deux fédéraux ont été légèrement blessés. Un autre rapport dit que les commandos de Wakkerstroom ont eu une escarmouche avec les Anglais près de Brandfort. Après un combat acharné, les Anglais ont reculé laissant sur le champ de bataille 19 morts dont un capitaine. Les Boers ont eu deux blessés et onze prisonniers.

Londres, 3 mai.

— La division Hamilton est actuellement campée à Jacobsrust. Le total officiel des pertes anglaises à ce jour est de 16,073 hommes non compris les blessés et les malades soignés dans les hôpitaux de l'Afrique du Sud.

Londres, 3 mai.

— Le maréchal Roberts télégraphie de Blomfontein, le 2 mai :

« Le général Hamilton a remporté le 1er mai un succès considérable, en délogeant les Boers de la forte position de Hautney, ou (Houtnek.) Les pertes ont été légères pour les Anglais. L'ennemi s'est dispersé dans toutes les directions, principalement au nord et à l'est, et a eu 12 tués, 41 blessés, la plupart de la légion étrangère. Les Boers ont perdu également 28 prisonniers. Les troupes du général Hamilton ayant besoin de repos, après sept jours de combat, j'ai ordonné une halte pour aujourd'hui mercredi. »

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Genève, 4 mai.

Jeudi soir, sur l'initiative de la Chambre de commerce a eu lieu la première assemblée publique contradictoire au sujet des assurances.

MM. Uhlmann-Eyraud, conseiller municipal et membre du comité de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Lachenal, ancien conseiller fédéral, et Favon, conseiller d'Etat, ont parlé en faveur de la loi.

MM. Georg, secrétaire de la Chambre de commerce, Bruderlein, conseiller municipal, et Horace Micheli, du « Journal de Genève », ont combattu le projet.

La séance a été levée à minuit, après un dialogue assez vif entre MM. Favon et Micheli.

Londres, 4 mai.

Les journaux annoncent que le général White a été nommé gouverneur de Gibraltar. Il se rendra à son poste le 1er juillet.

Athènes, 4 mai.

Ismael Kemal bey est arrivé avec ses trois fils au Pirée.

Constantinople, 4 mai.

A Alachkert, sur la frontière russo-turque, six Arméniens ont été attaqués et tués par des Kurdes.

Il s'en est suivi une panique parmi les Arméniens. La population de plusieurs localités a émigré en Russie. Un couvent près d'Alachkert ayant été occupé par un détachement militaire de 50 hommes, les religieux ont dû l'abandonner.

Monsieur et Madame Hostettler-Brodt ont la profonde douleur de faire à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher enfant,

ROBERT-HENRI,

que Dieu a rappelé à Lui le 2 mai, à 6 1/2 heures du matin, à l'âge de 9 mois, après une courte maladie.

Un enfant de moins sur la terre, Un ange de plus dans les cieux.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 4 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue du Rateau 1. On ne reçoit pas.

Messieurs les membres de la Société de chant l'Orphéon, de Neuchâtel, sont informés du décès de

ROBERT-HENRI HOSTETTTLER,

fils de leur collègue Monsieur Arnold Hostettler, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu aujourd'hui vendredi à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue du Rateau 1. LE COMITÉ

Madame et Monsieur Herbing-Muller, en Hollande, Monsieur et Madame Jean Muller et leurs enfants Alice et Edouard, à Neuchâtel, Monsieur Frédéric Muller, en France, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand'mère et parente,

MADAME

Anna FINGER-MULLER née DICK,

que Dieu a retirée à Lui le 3 mai, dans sa 75^{me} année, après une courte mais pénible maladie.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps. XL, 1.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le samedi 5 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Flandres 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Alcide Gottreux et leur enfant, Mademoiselle Clara Gottreux, Madame et Monsieur Charles Ribaux-Gottreux et leurs enfants, Madame et Monsieur Eugène Miéville-Gottreux et leur enfant, à Bevaix, et les familles Perrin, à Noiraigue, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand'mère et sœur,

Madame veuve Louise GOTTREUX née PERRIN,

que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui 3 mai, dans sa 65^{me} année, après une pénible maladie.

Bevaix, le 3 mai 1900.

Je t'ai aimée d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attirée par ma miséricorde. Jérém. XXXI, 3.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix dimanche 6 mai, à 1 heure.

LA FEUILLE D'AVIS

de NEUCHÂTEL

est de beaucoup le journal le plus répandu à Neuchâtel et dans les districts voisins.

La Feuille d'avis de Neuchâtel publie plusieurs suppléments par semaine ; elle donne un résumé des nouvelles, possède un service de dépêches, et contient de nombreux faits divers et variétés.

La Feuille d'avis de Neuchâtel se trouvant dans toutes les familles, est le journal qui convient le mieux pour les annonces et qui leur assure la publicité la plus étendue et la plus efficace.

AVIS TARDIFS

On cherche à louer en ville une chambre tout à fait indépendante. S'adr. sous J. F., case postale 5777, Neuchâtel.

CASINO

HOTEL BEAU-SÉJOUR

Ce soir, vendredi 4 mai 1900
dès 8 heures

Ensuite de nombreuses demandes

GRAND

CONCERT D'ADIEUX

donné par l'excellente troupe tyrolienne

OBERSTEIRER

4 Dames — 3 Messieurs
Avec nouveau programme varié pour familles.

Invitation cordiale à tous ceux qui aiment voir une troupe de bonne tenue et entendre des chants populaires tyroliens choisis.

Ce numéro est de six pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ

VÊTEMENTS COMPLETS

19.—, 24.—, 35.—, 48.—
55.—, 65.—

Pardessus mi-saison

Nuances et formes modernes
35.—, 45.—, 55.—

PANTALONS

Choix énorme
6.—, 9.—, 12.—, 15.—, 18.—, 21.—

Vêtements et Chemises
sur mesure

A LA CITÉ OUVRIÈRE

7^{bis}, rue du Seyon - DIEDISHEIM-KLEIN - rue du Seyon, 7^{bis}

Offre, à Neuchâtel, le plus grand choix de

VÊTEMENTS POUR HOMMES

jeunes gens et enfants

du meilleur marché à la plus belle qualité, en marchandises solides, soignées comme coupe, travail et fournitures.

COSTUMES POUR ENFANTS

Assortiments au grand complet, dans les formes les plus nouvelles, depuis fr. 4.75 à 26.—.

Costumes et Culottes

pour cyclistes

Maillots de travail et cyclistes

2.25, 3.50, 4.—, 6.—

CHEMISES

blanches, touristes et couleurs

1.90, 2.25, 2.50, 2.75, 3.50, 4.—
5.—, 7.—, 10.—

Pantalons de travail

2.75, 3.50, 4.50, 5.50

Vêtements de travail

GRANDE VENTE

DE

NOUVELLES CONFECTIONS

pour Dames

TRÈS GRAND CHOIX

Halle aux Tissus

Horlogerie — Bijouterie ARTHUR MATTHEY

Rue Saint-Honoré 14, Neuchâtel

RÉGULATEURS, PENDULES, RÉVEILS
MONTRES, CHAINES, BIJOUTERIE
beau choix dans tous les genres

Orfèvrerie argent et métal argenté
1er titre

ALLIANCES

PRIX MODÉRÉS RÉPARATIONS

Chaque semaine, grand arrivage de JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre

Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
5, rue des Epaveurs, 5

Tir aux Pigeons artificiels

Renseignements et notice gratis et franco

Ch. PETITPIERRE & FILS, Neuchâtel
Magasin d'armes - Téléphone 315

Poussette de malade

très légère, presque neuve, très solide, à vendre, Châteaun 10, 2^{me}.

Voulant quitter au plus vite,

VENTE

au-dessous des prix de facture

Magasin de mercerie Seyon 7

A vendre un potager à benzine, à trois feux, très peu usagé. S'adresser chez Charles Büla-Mügueli, à Saint-Blaise.

Ah! vous êtes déjà lasse de ma compagnie! Je devais m'y attendre. Soit. Parlez donc. Qu'est-ce qui vous retient?

Simone rassembla tout son courage.

— Avant de songer à retourner chez mes parents, dit-elle, il me faudrait d'abord savoir si c'est le bonheur ou le malheur que je vais leur apporter, et là-dessus, ma tante, vous seule pouvez me fixer.

Lady Eleanor darda sur Simone son regard implacable et terne, et, avec hauteur:

— Vous voulez, je crois, me rappeler que je vous ai promis une réponse? Peine perdue, car je n'oublie jamais rien.

Appuyant lourdement sur les mots, elle continua:

— Cette réponse n'est pas prête. Trop de choses peuvent influencer ma décision pour que moi-même je la connaisse encore. Libre à vous de l'attendre ou de chercher ailleurs un secours plus prompt et plus assuré.

— Je n'espère rien que de vous! murmura Simone.

Un léger soupir de satisfaction souleva la poitrine de lady Eleanor, et si la chose n'eût paru trop invraisemblable, on aurait pu supposer, à certains signes, qu'elle aussi, pendant ce rapide dialogue, avait été agitée de craintes, d'espérances successives, qu'elle aussi attachait de l'importance aux paroles, aux actes de

sa nièce, dépendait d'elle en quelque chose, attendait de la jeune fille une faveur, une assistance, un bénéfice déjà calculé.

Pour donner le change, peut-être, elle redoubla de froideur en concluant:

— Puisqu'il en est ainsi, vous feriez sagement de vous montrer patiente.

— Je le suis, je le serai tant qu'il faudra, dit la pauvre Simone, inclinant la tête avec découragement.

Cette promesse lui fut plus difficile encore à tenir qu'elle ne le croyait. Dans la monotonie désespérante où se traînaient les heures, sous le calme apparent qu'il lui fallait garder, son agitation intérieure grandissait jusqu'à l'effolement. Son supplice, maintenant, lui paraissait ne plus avoir de terme, et la force de le supporter lui faisait défaut. Une société écœurante, un insurmontable dégoût de ce qui l'entourait, la prenait par moments. Elle détournait la tête pour ne plus voir en face d'elle le masque immobile et blafard de lady Eleanor, son éternelle robe noire aux plis droits, le bonnet de veuve posé sur sa tête avec la même correction rigide. Le service de ces domestiques, pour elle sourds et muets comme des mannequins, lui portait sur les nerfs, et le vieux chien pelé qui, maintenant apprivoisé, sautait sans façon sur ses genoux, lui inspirait une répulsion touchant à l'horreur. Le salon, sa chambre, la maison entière, lui

paraissaient affreux, lugubres, et elle éprouvait un besoin irrésistible de respirer un autre air, de voir d'autres visages, d'échapper à ce milieu, ne fût-ce qu'un moment, pour retrouver l'équilibre de son esprit et la saine notion des choses.

Ce lui fut un sensible plaisir de s'apercevoir, en comptant les jours, que le lendemain était un dimanche, et elle se hâta de demander à sa tante s'il y avait, dans les environs, une église catholique où l'on pût entendre la messe.

Lady Eleanor réfléchit un instant avant de répondre.

— Oui, il y a en une à huit ou neuf mille d'ici, desservie par un prêtre français, mais vous ne pouvez y aller demain.

Simone éprouva une vive déception. L'idée seule de s'agenouiller devant un autel de son culte, de se retrouver parmi des coreligionnaires, de recevoir un compatriote, lui avait semblé infiniment douce, et elle insista:

— Pourquoi ne pourrais-je pas y aller?

— Parce que les chemins sont impraticables. La neige d'hier est gelée, et une nouvelle couche est retombée ce matin.

— Ce matin! s'écria Simone avec plus d'animation que n'en comportait le sujet.

— Oui, vers sept heures. Vous qui dormez, vous ne vous en êtes pas aperçue.

(A suivre.)

CONSOMMATION

Téléphone SABLONS 19 Téléphone

Bénéfices répartis aux clients

ON PORTE A DOMICILE

MERCERIE

GRAND CHOIX

de
Corsets, Cravates, Bretelles, Porte-monnaie

SERVICES DE TABLE

Recommandé à l'attention de nos clients à la veille de notre répartition.

Marchandise de première qualité. — Prix-courants.

A vendre, à un prix très avantageux, un

billet pour Londres

valable jusqu'au 10 mai. S'adresser chez M^{me} Bertrand, Comba-Borel 17.

NOUVELLES POLITIQUES

Congo

L'Etat indépendant du Congo annonce que le gouverneur général vient de télégraphier que l'agent de la Société anversoise de commerce au Congo, nommé Lacroix, se trouve en détention préventive depuis le 8 mars. Le dossier complet de l'instruction ouverte à sa charge n'était pas encore arrivé de Nouvel-Anvers; on l'attendait à Boma.

Une autre instruction est ouverte à la charge de l'agent Maray, qui a été laissé en liberté provisoire sous caution. Un troisième agent de la société est également en prévention.

Porto-Rico

M. Charles Allen, sous-secrétaire de la Marine des Etats-Unis, est arrivé à San-Juan, à bord de « Dolphin », et a pris possession de son poste de gouverneur de Porto-Rico. Ses pouvoirs sont ceux d'un gouverneur de territoire des Etats-Unis.

Le bill qui fixe le statut politique de l'île de Porto-Rico et qui a été greffé sur l'autre bill important de des droits d'entrée les soumettant à l'île aux Etats-Unis dit que la nouvelle entité politique créée n'est ni un Etat ni un territoire de l'Union. Ses habitants ne sont pas citoyens américains; ils constituent le « peuple de Porto-Rico », sous le protectorat de l'Union américaine.

Le gouverneur est nommé par le président des Etats-Unis avec l'approbation du Sénat. Le pouvoir législatif est composé: 1° D'un conseil exécutif de 11 membres dont la majorité est nommée par le président des Etats-Unis avec l'approbation du Sénat américain; 2° d'une assemblée de délégués populaires comptant 33 membres.

Toute résolution adoptée par ce pouvoir législatif peut être annulée par le congrès américain.

Il est à remarquer que ce régime prétendu autonome et à peu près le même que celui que l'Espagne avait proposé aux Antilles et que les Américains refusèrent de prendre au sérieux avant la guerre, il y a deux ans.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Un drame en chemin de fer. — Les voyageurs qui se trouvaient à Aubagne, voyant le train venant de Nice et d'Italie, aperçurent mardi matin, à l'arrivée du train, à sept heures trente, par la portière d'une voiture de deuxième classe ouverte à contre-voie, le corps d'un individu étendu entre les deux banquettes. C'était un entrepreneur de Toulon, M. Schmuck. Malgré une horrible blessure que lui a fait à la gorge une balle de revolver, M. Schmuck a pu donner le signal de l'assassin. Celui-ci profitant de l'obscurité du tunnel de Cassis, se précipita sur lui, le terrassa

et lui déroba son portefeuille contenant quinze cents francs, plus la monnaie qu'il portait dans la poche de son gilet. L'assassin sauta ensuite à terre avant que le train sortit du tunnel, et il s'enfuit.

M. Schmuck a été reconduit à Toulon. Son état est fort grave. On n'a pu extraire la balle qu'il a reçue. Jusqu'à présent, l'assassin reste inconnu.

Une grève de journaux. — Les typographes d'Amsterdam ayant manifesté l'intention de se mettre en grève et de boycotter successivement tous les ateliers dont les patrons refuseraient une augmentation de salaire, les directeurs ont pris le devant et se sont « mis en grève ». Samedi, aucun journal n'a paru.

Les belles familles. — Le record du nombre des enfants est tenu à Berlin par un paysan de 43 ans qui vient de mettre au monde son 27 enfant. La mère se porte bien, le père aussi!

Après la dame aux 27 enfants, on signale à Berlin quatre dames qui ont chacune 20 rejetons.

Le point d'honneur. — En Calabre, un vulgaire voleur aborde brusquement un paysan au retour du marché. Il se fait passer pour le célèbre brigand Musolino et allège le pauvre hère de cent francs, fruit de ses ventes.

Un peu plus loin le bonhomme, dépouillé, pleurant sa ruine, rencontre le véritable Musolino et lui raconte son malheur. Aussitôt, celui-ci, furieux de cette usurpation de nom, qualités et profession, court après le voleur et lui fit restituer les 100 fr. au volé tout réjoui.

Sénateurs bien payés. — Les sénateurs les mieux payés du monde entier sont les sénateurs des Etats-Unis. Non seulement ces messieurs reçoivent une indemnité fixe de 25,000 francs par an, mais encore ils touchent une somme supplémentaire de 8 à 12,000 francs pour rétribuer le concours des quatre ou cinq secrétaires qu'ils peuvent choisir à leur gré.

En outre, chaque sénateur a droit à 200 francs environ de frais de voyage, et à 625 francs pour frais de bureau annuellement. Enfin (et ce détail ne manque pas de saveur), les membres du Sénat américain peuvent se faire blanchir et raser gratis. De même, ils n'ont à payer ni leur pharmacien, ni aucun des objets de toilette — éponges, savons, brosses, etc. — qu'un fabricant de Washington se charge de leur servir pour rien, à titre de réclame.

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — Samedi dernier, un petit garçon était allé, en bon Bernois, rendre visite aux ours, en leur portant une boîte d'herbe fraîche. Mais il avait eu la malencontreuse idée de lier la boîte au moyen d'une ficelle dont il avait attaché l'extrémité à son pouce. L'ours saisit le paquet d'herbe, mais il accrocha en même temps la ficelle qui le liait et la tira violemment.

Le pauvre petit, qui n'avait pas prévu le cas, ne pouvait ni dégager son pouce ni résister aux secousses que l'ours imprimait à la ficelle, et il aurait infailliblement été entraîné dans la fosse si un spectateur ne lui avait porté secours. L'ours tirant toujours, la ficelle finit par céder, mais en emportant une phalange du pauvre enfant.

VAUD. — On nous écrit de ce canton:

« J'ai lu avec intérêt, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », l'article concernant le repos dominical.

Il est hors de doute que certaines personnes n'ont aucun égard pour le repos des employés postaux. Mais il me semble que, vu l'augmentation de traitement accordée l'année dernière aux employés fédéraux, ceux-ci devraient se dispenser de faire concurrence aux négociants. Il y a des bureaux de poste qui sont presque transformés en magasins. Qui paie cette location? Et dire que le teneur d'un de ces bureaux se plaignait du surcroît de travail! »